



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER
PROGRAMME D'EXCELLENCE I-SITE

APPEL À PROJETS

Programme d'excellence I-SITE

SOUTIEN À LA RECHERCHE 2027

Un appel à projets financé par **France 2030**, dans le cadre du Programme d'Excellence I-SITE de l'Université de Montpellier. Cet appel vise à renforcer les capacités de recherche des structures sous tutelle des établissements membres de l'entente stratégique.



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



en partenariat avec :



Le Programme « Soutien à la Recherche » en quelques mots

Initiative financée par **France 2030** dans le cadre du Programme d'Excellence I-SITE, labellisé en 2017 avec un financement de **20,8 M€**. Ouvert à toutes les structures de recherche sous tutelle des établissements de l'entente stratégique rattachées aux pôles de l'Université de Montpellier.



Volet 1 — Équipements mi-lourds

Acquisition d'équipements de recherche en privilégiant leur **mutualisation**.



Volet 2 — Jeune chercheur.se

Recrutement d'un.e jeune chercheur.se contractuel.le visant à soutenir le dépôt par un enseignant.e.s-chercheur.se.s et chercheur.se.s titulaires d'un projet à **I'ERC** (Starting et Consolidator Grants) ou auprès de **dispositifs de maturation, d'innovation ou de transfert technologique**



Modalités de soumission

Les projets doivent être soumis par le/la directeur·trice de structure, classés par ordre de priorité

Volet Équipement : 2 dossiers maximum par structure.

Volet Jeune chercheur.se : 3 dossiers maximum par structure.

Critères d'éligibilité

Volet Équipements mi-lourds

- **Porteur** : directeur·trice des structures (UAR, plateformes labellisées, unités de recherche)
- **Montant** : maximum **100 000 €** par équipement (devis à joindre)
- **cofinancements acquis ou sollicités au plus tard le 15 septembre 2026.**
Les cofinancements **sollicités** devront être **confirmés au plus tard le 31 janvier 2027** sous peine de rejet
- Les **acquisitions** par une structure ayant l'UM comme tutelle **devront être effectuées par l'UM** (sauf cas exceptionnel)

Volet Jeune chercheur.se

- **Porteur** : enseignant-chercheur ou chercheur titulaire ayant un projet en cours
- **Montant** : **82 451€** (rémunération INM 596, durée de **18 mois**)
- **Financement de l'environnement** : acquis par la structure au 15 septembre 2026
- Engagement à ne pas candidater à un appel post-doc d'un PTL la même année



- **ERC Starting Grant** : 0 à 10 ans d'expérience depuis la soutenance de thèse
- **ERC Consolidator Grant** : 5 à 15 ans d'expérience depuis la soutenance de thèse

CALENDRIER

9 juillet 2026

Lancement de l'appel à projets

14 septembre 2026

Désignation des évaluateurs internes et externes

15 septembre 2026

Date limite de dépôt des dossiers (17h CET)

7 octobre 2026

Envoi aux évaluateurs internes, externes et P.U.I.

2 novembre 2026

Retour des évaluations

12 novembre 2026

Analyse des dossiers en commission de sélection

24 novembre 2026

Analyse et validation des dossiers en COMIS

14 décembre 2026

Annonce des résultats

Courant 2027

Mise à disposition des crédits en fonction de la mise en place de SIFAC +

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Équipements mi-lourds :

- L'impact scientifique des équipements (caractère différenciant par rapport à d'autres sites au niveau national ; nécessité et pertinence au vu des enjeux de la recherche).
- Le caractère structurant de l'équipement évalué par le nombre de laboratoires ou d'équipes impactés, tels qu'identifiés à partir de l'organigramme fourni.

Jeune chercheur.se:

- L'excellence scientifique du/de la porteur.se et de son équipe.
- La crédibilité du recrutement du CDD au regard du projet scientifique et de son dépôt ciblé
- La qualité du projet et l'engagement crédible du porteur(se) à déposer à l'ERC (Starting Grant & Consolidator Grant) ou auprès de dispositifs de financement de transfert technologique ou d'innovation.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les projets seront évalués par des comités d'évaluation composés de scientifiques membres de la Commission de la Recherche de l'Université de Montpellier, d'experts extérieurs au site et de membres du P.U.I.

Sur la base de ces évaluations, un comité de sélection — réunissant la Vice-Présidente chargée de la Recherche, le Vice-Président chargé de l'Innovation et des Partenariats, le directeur délégué du COMIS et les directeurs et directrices des pôles de recherche — transmettra une proposition des dossiers retenus au COMIS.

Ce dernier sera chargé de prendre la décision finale.

Engagements du/de la porteur·se

→ Visibilité institutionnelle

Faire figurer les logos **Université de Montpellier** et **France 2030** dans tous les documents relatifs au projet.

→ Bilan de fin de projet

Transmettre un bilan financier et un rapport synthétique à dred-aap-soutien@umontpellier.fr dans les **2 mois** suivant la fin du projet.

→ Science ouverte

Respecter les dispositions de la loi pour une République numérique. Les porteurs sous tutelle UM déposeront leurs publications dans **HAL-UM** (<https://hal.umontpellier.fr/>).

→ Intégrité scientifique

Respecter les principes d'intégrité scientifique ([article L.211-2 du Code de la recherche](#)) et la Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche.

→ Autorisations réglementées

Obtenir les autorisations nécessaires dans les secteurs réglementés (protocole de Nagoya, OGM, animaux, données de santé, bioéthique...).

Informations utiles

DAGI — Achats

Achat > 60000 € HT: dagi-politique-achat@umontpellier.fr

Achat < 60 000 € HT : dagi-marches-publics@umontpellier.fr

DRH — Recrutement

drh-contractuels-rech-ens@umontpellier.fr

DAF-PEI — Finances

daf-pei@umontpellier.fr

CONTACTS

L'appel à projets PEI I-SITE « Soutien à la Recherche » est rattaché à la **Direction de la Recherche et des Études Doctorales (DRED)** de l'Université de Montpellier.



Delphine DOLQUES

Directrice de la Direction de la Recherche et des Études Doctorales



Joanna BOULON-BERTRAND

Cheffe de service Coordination des structures et Moyens de la recherche



Guillaume RUEDISUELI

Gestionnaire — *Contact principal pour l'appel à projets*
dred-aap-soutien@umontpellier.fr



Pour toute information relative à l'appel à projets « Soutien à la Recherche » et pour l'envoi des dossiers : **dred-aap-soutien@umontpellier.fr**
Formulaires de soumission disponibles sur le site internet de l'Université de Montpellier : [Programme Soutien à la recherche 2027](#)